

## LA SICILE ET L'ESPACE LIBYEN AU MOYEN ÂGE

par Henri Bresc (\*)

Les relations entre la grande île de la Méditerranée centrale et le rivage des Syrtes sont dominées du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle par l'héritage d'une thalassocratie normande qui a tenté de fédérer sous une domination unique les rives sud et nord du bassin central de la mer intérieure. Cette expansion navale dans l'espace libyen et en Ifrîqiyya septentrionale suit un axe dicté par la similitude des paysages naturels, la proximité des peuplements et des cultures, et par la complémentarité des économies: la Sicile est déjà largement orientée vers la céréaliculture, tandis que l'Ifrîqiyya se consacre aux pêcheries, à l'huile et aux productions de qualité subdésertiques. La complémentarité repose aussi sur le rôle des ports et des mouillages des Syrtes comme débouché du grand commerce caravanier qui associe les tribus de l'intérieur, Arabes et Berbères, et le transport naval. L'expansion s'est heurtée à une diversité religieuse, obstacle à une unité politique, mais son héritage a laissé des traces d'une surprenante familiarité (1).

La géographie de l'espace libyen, qu'il faut prendre dans toute son ampleur, depuis le Djérid jusqu'aux portes d'Alexandrie, manifeste des liens étroits avec l'Ifrîqiyya: l'espace est largement étendu jusqu'à Djerba et au Djérid; il est en revanche aisément rompu vers Barqa et largement ouvert vers le Sahara et le Soudan. Dans la géographie des mers étroites de la Méditerranée centrale, Djerba et Tripoli sont des proies faciles, au bout d'une navigation rapide, poussée par le vent dominant, *maestrale*; elles sont

(\*) Professeur d'histoire du Moyen-Âge, Université de Paris X-Nanterre.

(1) Abréviations: ACA: Archivo de la Corona de Aragón, Barcelona. ASP: Archivio di Stato, Palerme. ND: Notai defunti, Prima stanza. ND5: Quinta stanza. AST: Archivio di Stato, Trapani. BAS: *Biblioteca arabo-sicula*, éd. et trad. M. AMARI, Turin-Rome 1880-1881.



mal protégées par une côte sans hauteur d'où prévenir une invasion, sans sonnette d'alarme, comme Pantelleria qui protège Mahdiyya (2).

L'état politique et religieux permet les ambitions siciliennes: l'invasion hilalienne, précédée par l'installation de la tribu arabe des Zughba en Tripolitaine, a déterminé l'effondrement des campagnes, comme en témoigne le *sharîf* Idrîsî; les cités maritimes isolées, les routes sont coupées, l'arboriculture soumise au chantage des nomades. Le géographe palermitain atteste la désintégration de l'ensemble zîride, qui a permis et accompagné la migration. Le réveil des structures tribales longtemps étouffées par les Aghlabides et disloquées par le regroupement autoritaire de la population en *qusûr* a en effet multiplié les forces locales. Les villes sont maintenant isolées sous l'autorité de dynastie locales comme les Banû Khazrûn et elles dépendent de la Sicile pour leur ravitaillement, comme l'expose l'imâm Mâzarî. Elles forment un archipel uni par le transport naval, mais elles sont également exposées aux coups de main venus de la mer. La constitution à Djerba d'une base de course soumise en 1116 par le Zîride 'Alî et le conflit entre Gabès et Mahdiyya en 1117 en sont les symptômes. Mahdiyya a depuis fort longtemps choisi l'aventure sur mer. Ce sont de vraies républiques autonomes qui n'ont plus l'unité nécessaire pour résister à une offensive maritime d'envergure.

La survie de noyaux chrétiens plus ou moins arabisés et d'une langue romane africaine a longtemps contribué à la similitude de l'Afrique du nord et de la Sicile (3). La toponymie libyenne conserve encore des *Monastir*, à la frontière de l'Égypte. Mais l'affaiblissement du christianisme local est sans doute plus précoce dans l'espace libyen, touché à l'est par la persécution de Hâkim, et il est probable en Tripolitaine avant 1140; les dernières tombes datées de En-Ngîla sont de 1017 et de 1021, tandis que celles de 'Ayn Zara, qui ne sont pas datées par l'ère, sont probablement de la même époque. La qualité du latin et de la graphie, l'usage de formules liturgiques et bibliques et une référence virgilienne montrent la vigueur intellectuelle de la communauté chrétienne de Tripoli et l'archéologie témoigne de l'usage de l'église de Lebda et des tombes chrétiennes de Sabratha au XI<sup>e</sup> siècle (4), mais, alors que celles de Sfax et de Mahdiyya

(2) H. BRESK, "Du ribât au presidio, les enjeux et les contrôles des Détroits siciliens", dans *Controllo degli Stretti e insediamenti militari nel Mediterraneo. Colloque de Spolète, 3-4 sept. 1997*, Rome 2002, 97-127.

(3) M. TALBI, "Le christianisme maghrébin de la conquête musulmane à sa disparition", dans *Conversion and Continuity. Indigenous Christian Communities in Islamic Lands Eighth to Eighteenth Centuries*, éd. M. GERBERS et R.J. BIKHAZI, Toronto 1990, 313-351.

(4) A. DE VITA, "La diffusione del cristianesimo nell'interno della Tripolitania attraverso i monumenti e sue sopravvivenze nella Tripolitania araba", *Quaderni di archeologia della Libia*, V, 1967, 121-142, 134-137.



apparaissent lors de la conquête normande, on n'a aucun témoignage de celle de Tripolitaine.

Les relations avec la Sicile sont anciennes et intenses. Elle sont d'abord politiques, favorisées par l'espace maritime qui permet les attaques surprises; en 913 Ibn Qurhub, gouverneur sicilien hostile aux Fâtimides, vient conquérir Sfax et Tripoli. En sens inverse, le gouverneur à poigne de la Sicile fâtimide, Abû'l-'Abbâs Khalîl b. Ishâq b. Ward est un noble Arabe de Tripoli. Elles sont également économiques: un commerce régulier entre Sicile, Tripoli et Alexandrie est attesté par les documents de la Geniza du Caire vers 1051-1054<sup>(5)</sup>. Un juif de Barqa vient ainsi à Palerme en 1051, Khallûf b. Mûsâ al-Sâ'igh al-Barqî<sup>(6)</sup>. Et, avant 1061, une première immigration est signalée par les *nisbas* de Siciliens qui sont enregistrés sur les *djarâ'id* de Catane et d'Acî rédigées en 1095, Baqî, Barbarî, Dûnî, Itrâbulusî, Nafzâwî; puis en 1145, lors du renouvellement de ces listes, s'ajoutent 'Adjisî, Djarbî, Hawwârî, Maklâtî, Maslâtî, Misrâtî, tous noms qui peuvent renvoyer à l'espace libyen et à ses voisinages immédiats<sup>(7)</sup>.

Le contexte sicilien est celui d'une monarchie œcuménique, un royaume à cheval sur la mer, vrai califat chrétien par ses objectifs très vastes, et la participation des princes et de la cour au savoir et à la culture littéraire en langue arabe. Cette monarchie s'épanouit par son expansion sur la mer: selon une heureuse formule utilisée pour l'Angleterre élisabéthaine, la Sicile "devient une île", elle s'équipe d'une flotte puissante, fondée sur un prélèvement fiscal<sup>(8)</sup>; ses objectifs sont d'abord l'acquisition d'une suprématie "mahanienne" sur une mer qui n'est plus partagée, mais divisée; elle y ajoute des ambitions "castexiennes", à partir d'une réflexion sur les mers étroites, déjà entamée par le juriste kairouannais Sahnûn dès 827, selon Nuwayrî<sup>(9)</sup>. La théorie de l'amiral Mahan voit en effet dans la puissance maritime la garantie de la sécurité et la capacité offensive<sup>(10)</sup>. L'amiral Raoul Castex prône en complément la

(5) M. GIL, "Sicily 827-1072. In Light of the Geniza Documents and parallel sources", dans *Italia judaica*, V, *Gli Ebrei in Sicilia sino all'espulsione del 1492*, Rome 1995, 96-171.

(6) S. SIMONSOHN, *The Jews in Sicily*, 1, 383-1300, Leyde-New-York-Cologne 1997, 170, n. 91.

(7) Cfr. les thèses doctorales de L.-Ch. CHIARELLI, *Sicily during the Fatimid Age*, Utah 1986 et d'A. NEF, *L'Élément islamique dans la Sicile normande: identités culturelles et construction d'une nouvelle royauté (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Paris X-Nanterre, 15 décembre 2001.

(8) H. BRESCH, "Stratégies navales et présides dans les mers étroites de la Sicile (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)", dans G. LE BOUEDEC et F. CHAPPÉ (sous la direction de), *Pouvoirs et littoraux du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes 2000, 191-203.

(9) Nuwayrî, *BAS*, II, 115. Pour Sahnûn, la conquête de la Sicile était un leurre: solidement adossée à un continent proche, à quelques heures de barque, l'île serait vite perdue.

(10) A.T. MAHAN, *Influence of Sea Power upon History, 1660-1783*, qu'on peut aborder par le relais critique d'H. ROSINSKI, *Commentaire de Mahan*, Paris 1996.

maîtrise des berges et l'acquisition de glacis sur les autres rives pour y éviter en particulier l'armement de flottes corsaires<sup>(11)</sup>. Cette pratique a pour effet de neutraliser les pays occupés plutôt que de les utiliser: elle débouche sur la constitution d'un chapelet de ports fortifiés tournant le dos à la terre et ravitaillés par le centre politique, ici la Sicile.

Le plan de mon exposé sera donc simple: je partirai d'al-Idrîsî. Le géographe du Palais royal des Normands permet d'envisager la connaissance qu'a la Sicile de la Libye, le contexte, les moyens d'actions, la réflexion sur la conquête. Dans une deuxième partie, j'envisagerai l'intégration de Tripoli et du sud de l'Ifrîqiyya à l'empire maritime des Normands, qu'on peut éclairer par des comparaisons mesurées avec l'économie des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et avec les occupations de 1355 et de 1510-1551. J'aborderai enfin l'héritage: une relation économique régulière, mais peu intense, une relation politique dominée par la revendication sicilienne sur Djerba et par la course, et des tentatives de retour dans le Golfe des Syrtes et de pénétration dans le monde des Arabes, mais sans grande insistance.

## 1. La connaissance de l'espace libyen

Le sharîf Idrîsî, médecin pharmacologue et botaniste, d'origine idrîsside, mais né en Sicile, construit le *Kitâb Rudjâr* en collaboration étroite avec Roger, d'abord, puis le rédige de 1154 à 1158 environ. Sans nulle servilité, il fait l'éloge d'un pouvoir absolu, serein, dévoué à la science et à sa diffusion. Sa méthode est d'unir les informations concordantes les plus sûres tirées des géographes arabes et la documentation rapportée par des missionnaires énergiques, éprouvés et d'esprit pénétrant, que le roi a spécialement envoyés dans les régions encore mal connues et qui répondent à un questionnaire précis. Il utilise aussi les renseignements engrangés par les services militaires et fiscaux de l'État normand, notices sur les ports, les côtes, les routes de l'Italie du sud, les villes et les villages de Sicile. L'espace libyen appartient sans doute à l'aire de la géographie arabe classique, mais il est fort probable que le géographe de Palerme a eu, au Palais, des informations directes sur les chemins, les étapes. Il s'inspire d'Ibn Hawqal et d'al-Bakrî, mais il les corrige. Aux impressions élogieuses des géographes des siècles précédents, Idrîsî juxtapose des formules

(11) *Mélanges stratégiques*, Paris 1976; cfr. H. COUTEAU-BÉGARIE, *La Puissance maritime. Castex et la stratégie navale*, Paris 1985.



pessimistes. Il ne voit guère d'avenir dans l'occupation du Maghreb côtier. L'orthographe des noms de lieux, dans les manuscrits conservés et publiés, est cependant loin d'être parfait, ce qui réduit notre capacité de les identifier avec des habitats modernes ou avec des sites archéologiques.

### *Les itinéraires*

Les itinéraires qu'il décrit sont hérités de la géographie arabe traditionnelle: la route de Gabès à Tripoli n'a laissé aucune trace identifiable par la toponymie; on note qu'elle est largement berbère (Bi'r Zanâta, Tâmadfît, Tâfinât); une variante passe par Qasr al-Daraq (Gsir el-Dreg), Bi'r al-Djammâlin, et le village fortifié de Sabra (Sabrata). Un second itinéraire va de Djerba à Tripoli, par Zarzis, les B. Khattâb, al-Hurî, Shammâkh (Sidi Chemmakh), Sâlih (Makhbaz), Kutîn, Afsâlât (Tellil), Sarba, Sinân (Surmân), Bandârî, Gharghara (Gharghuza) et Sayyâd. Ces noms manifestent la persistance du peuplement berbère. Ils seront bientôt submergés par la toponymie arabe comme l'atteste al-Tidjânî au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(12)</sup>.

De Tripoli à Sirt, la route passe par Mudjtânâ, Wardâsâ, Raghûghâ (Zliten), Tâwurghâ, Munasif, les B. Ghassân, Sharîkas, Lebda, quasi abandonnée, Ugra, Hâshîm; elle gagne ensuite Sâmiya (Bi'r Shumiya) et la Suwayqa Ibn Mathkûd, dans l'oasis de Misrata. Du cap Qanân, la route côtière, par les châteaux de Hasan, Asnam (Zafran), Qarnayn, Qasr al-'Ibâdî, Qasr al-Atash, Haqara (Kurkura), Sulûq, Awîrâr, Qasr al-'Asal, Barqa, Tûkra, Awtalît, le Qasr Arba'a Burûdj, rejoint Tulmitha. De Barca à Alexandrie, une dernière route passe par Nadâma, Tâknisit (Taknis), le Wâdî Makhîl (Makhîlî) pour rejoindre le "Château du bedeau", Qasr al-Shammâs, tandis qu'un itinéraire maritime longe les côtes de la Cyrénaïque.

Les itinéraires qui s'enfoncent dans la profondeur de l'Afrique sont peu nombreux. Le Waddân est à peine décrit. D'Awdjila, une route mène au Kawar et à Kawkaw sur le Nil des Noirs (Gao); c'est évidemment la route de l'or. Une autre, de Zella, par Zuwayla Ibn al-Khattâb et Mastîh, mène au pays des Noirs. Ces routes ont une fonction économique majeure: si Idrîsî ne parle guère des esclaves, c'est que la grande affaire saharienne est l'alun du Kawar, exporté jusqu'au Maghreb occidental. Le Fezzan, Ghadamès, les Azger, le Kawar, Tatharû (Kufra), Maranda, sont décrits dans le deuxième climat et fortement rattachés au pays des Noirs: même

(12) M. BRETT, "The Journey of al-Tijânî to Tripoli at the beginning of the fourteenth Century A.D./eight Century A.H.", *Libyan Studies*, VII, 1975-1976, 41-51.

les Berbères qui y sont installés se sont "soudanisés", ainsi des Sadrâta installés parmi les Zaggawa.

*Perception de la géographie humaine*

Idrîsî donne quelques informations sur les populations, leur langue, leur choix religieux. Les Arabes sont des nomades, Mirdâs et Riyâh entre Gabès et Tripoli, 'Awf et Dubbâb dans l'arrière-pays tripolitain, Nasra et 'Umayra en Cyrénaïque, Lakhm apiculteurs vers Râs al-Hillal, Ruwâha et Hayb dans la Marmaria, tandis que Sirt est peuplée d'une majorité de Berbères; l'arrière-pays de Lebda et la plaine de Misrata sont Huwwâra; la Cyrénaïque mêle Muzâta, Zanâta et Fazâra. Le Néfousa, Djerba et Wargla sont les citadelles des 'Ibâdites, *nukkâr*. La présence des juifs est enfin notée à Adjidabiyya dans le milieu marchand, ce qui correspond tout à fait aux informations siciliennes; c'est la seule concentration qu'il signale en Afrique du nord avec celle d'Aghmat.

Les observateurs dont Idrîsî, géographe de cabinet, rassemble les notices ont noté l'habitat en villages fortifiés et en maisons fortes qui portent le même nom de *qusûr*; la Tripolitaine et la Cyrénaïque partagent cette structure avec la Tunisie — et avec la Sicile — et il n'est pas facile de distinguer les habitats fermés des simples châteaux. La plupart des *qusûr* sont des villages, quelques-uns protégés par des maisons fortes, comme le grenier de Q. al-Hurî; et les points fortifiés sont quelquefois multiples dans un même habitat, comme à Qasr Arba'a Burûdj ou au Qusûr B. Hasan.

Les observateurs ont aussi porté leur attention sur le commerce de l'or brut ramené par les négociants 'ibâdites à Wargla et frappé en dinars qu'on dit quelquefois "khâridjites". C'est sans doute au contraire un héritage que les notices sur les commerces de la Cyrénaïque: exportation de miel, de beurre et de goudron vers l'Égypte à Tulmîtha, et de terre médicinale, de miel et d'huile de Barqa, comme le sont les informations nostalgiques sur les commerces prospères et les artisanats qui ont animé Tripoli.

*Notices et réflexion sur les nomades et sur l'occupation normande*

Idrîsî, d'origine maghrébine, descendant d'une dynastie liée à l'espace marocain et qu'on disait berbérisée, est globalement hostile au monde berbère rebelle, dépravé, aux Almohades en particulier, alors que les Almoravides, grands fondateurs de cités, trouvent grâce à ses yeux. Il fait cependant l'éloge constant de l'agriculture des Berbères (par ex. l'agriculture irriguée de Tûkra, celle de l'oasis de Misrata, celle de Sirt) et lui oppose la violence des Arabes, qu'il compare aux Ghuzz, aux Kurdes, qui



ont dépeuplé les campagnes de l'Arménie et du Khâbûr, et aux Balus des confins entre l'Iran et l'Inde. Au demeurant, tous les Berbères ne sont pas des paysans sereins: les Rahâna du djabal Dammar sont également des pillards.

Les destructions ont frappé les campagnes de l'actuelle Tunisie; la prospérité appartient au passé, Kairouan a été ruinée par les Arabes. Et en effet l'analyse cartographique des routes de l'Ifrîqiyya que donne Idrîsî, comparée à celle de Bakrî, montre une rupture: Kairouan n'est plus le centre dont rayonnent les routes. Ces destructions s'étendent au pays de Tripoli, dont les plantations ont été ravagées; à Sirt, les vergers de figuiers ont été ruinés. Seuls les Arabes éleveurs, Ruwâha et Hayb, vers Lukku, ne sont pas décrits négativement. La même misère frappe la côte des Syrtes et la Cyrénaïque: Barqa est en déclin, la culture du coton a disparu; Adjdabiyya a perdu son enceinte. Les dégâts s'étendent enfin aux oasis de Murzûq; au contraire à Awdjîla, tenue par des Hawwâra, le voyageur trouve bienveillance et protection.

L'occupation normande n'est pas la cause principale du déclin de l'Ifrîqiyya et de Barqa, mais elle a contribué à la désaffection des ports et à la ruine des trafics: Idrîsî n'est pas un courtisan<sup>(13)</sup>. Le commerce a diminué à Mahdiyya et la prospérité appartient au passé, comme la fabrication et l'exportation des étoffes de qualité; Sfax est encore bien peuplée, mais ses marchés sont réduits. Tripoli a été saccagée et ses habitants massacrés et réduits en esclavage, comme Djerba après la révolte de 1153.

## 2. L'occupation normande

Les sources que nous pouvons utiliser sont toutes arabes: Ibn al-Athîr<sup>(14)</sup>, qui s'inspire d'Ibn Shaddâd, historien zîride réfugié en Djazîra, Tidjânî, historien hafside du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(15)</sup>, Ibn Khaldûn<sup>(16)</sup>, Abulfeda<sup>(17)</sup> et Nuwayrî<sup>(18)</sup>. Nous ne disposons pas de récit cohérent d'historiens latins, mais une comparaison est possible avec la conquête sicilienne de 1510 à 1551: la fragmentation politique de l'espace libyen, l'intérêt pour le trafic de l'or, une conquête rapide, le ravitaillement de la ville assurée par la

(13) Renvoyons à l'introduction à IDRÎSÎ, *La Première géographie de l'Occident*, prés. H. BRESC et A. NEF, Paris 1999.

(14) *Kâmil al-tawârikh*, BAS, I, 353-507 (215-316 du texte arabe).

(15) *Rihla*, *ibid.*, II, 41-81 pour la traduction italienne (et 375-403 du texte arabe).

(16) *Kitâb al-'ibar*, *ibid.*, II, 162-243 (et 460-508 du texte arabe).

(17) *Kitâb al-mubtâsir*, *ibid.*, 85-109 (et 404-423 du texte arabe).

(18) *Nihâyat al-'arab*, *ibid.*, II, 110-160 (et 423-459 du texte arabe).

Sicile, la technique de la prise d'otages, l'invitation sans grand succès aux Siciliens à venir s'installer à Tripoli, le retour des émigrés, la réinstallation de familles nouvelles dans la ville (les "mori nuovi" de 1522 collaborent militairement avec les Siciliens) et la recherche de l'immigration de nouveaux habitants depuis Tâdjura, Zanzur et Djerba<sup>(19)</sup>. On comparera aussi la durée de l'occupation: elle est douze ans au XII<sup>e</sup> siècle, elle sera de 41 ans au XVI<sup>e</sup>.

### *Des villes maritimes exposées*

En 1135, l'occupation de Djerba sonne le premier engagement: c'est d'abord le massacre et la razzia de captifs, puis l'*amân* et le rachat des prisonniers. Les Normands installent dans l'île un *'âmil* et s'assurent ainsi de la soumission des Berbères insulaires, jusqu'à la révolte de 1153, qui entraîne une répression sévère. La présence de captifs djerbiens en Sicile, et en particulier à Malte, est permanente au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle. Le souvenir en est perpétué par les noms de familles, Gerbino, et par le toponyme de Gerbini, dans le territoire de Catane.

En 1142 une première expédition est lancée contre Tripoli. Elle tente de l'assiéger et connaît un premier échec en raison de l'intervention des Arabes. Elle est suivie en 1143 par un raid sur Sfax, puis, en 1145, par un raid sur Tripoli et sur les Kerkenna. L'année suivante, en 1146, l'amiral Georges d'Antioche, Arabe d'origine syrienne, ancien fonctionnaire et ministre des Zîrides de Mahdiyya, mène 200 navires contre Tripoli tenue alors par un Almoravide qui en a expulsé les B. Matrûh. Il prend la ville le 18 juin, aidé, selon l'hypothèse de Hady Roger Idris, par le parti des B. Matrûh, ou au moins par la confusion et les combats factionnels<sup>(20)</sup>. Le scénario reproduit la prise de Djerba: massacre, pillage, réduction en esclavage, puis *amân*; les Normands renforcent les murs et les fossés. Ils expulsent les Banû Khazrûn et établissent un gouvernement autonome avec le shaykh Abû Yahyâ b. Matrûh al-Tamîmî comme wâlî, et le savant qâdî Abû'l-Hadjdjâdj Yûsuf b. Zîrî. Le pacte prévoit qu'aucune offense ne sera permise contre l'Islâm. La garantie de la soumission réside dans la prise d'otages. Le repeuplement et la prospérité suivent; un édit sicilien invite à venir peupler Tripoli.

(19) Cfr. C. TRASELLI, "La conquista di Tripoli nel 1510 vista dalla Sicilia", dans *Siciliani tra Quattro e Cinquecento*, Messine 1981, 97-108. Du même, *Da Ferdinando il Cattolico a Carlo V. L'esperienza siciliana*, Soveria Mannelli 1982, 226. Les outils de la réinstallation sont l'exemption fiscale et l'impunité judiciaire (en droit sicilien, le privilège d'*affidare*).

(20) Pour Ibn al-Athîr, *BAS*, 465, Nuwayrî, *BAS*, 157-158, et Abulfeda, *BAS*, 100, qui suivent le même scénario, le rôle du conflit factionnel est essentiel.



Rappelons brièvement que la conquête s'étend au littoral ifrîqiyyen: en 1146-1147, Gabès est offert au roi de Sicile par l'affranchi Yûsuf dans sa lutte contre les Banû Qurra. Il reçoit de Roger II les *tashârîf al-nasâra*. Le 22 juin 1148, c'est la prise de Mahdiyya et s'ensuivent pillage, *amân*, repeuplement. Mais ici la prospérité ne suit pas. La même année, plus pacifiquement, Gorges obtient, le 2 juillet, la reddition de Sousse, le 13 du même mois, celle de Sfax, enfin la soumission de Gabès, puis, en 1153, celle des Kerkenna, excessivement vulnérables et qui semblent avoir été oubliées.

Cette conquête n'aurait pas été possible sans des collaborations: celle des Banû Matrûh à Tripoli, puis celle des Arabes dans le centre de l'Ifrîqiyya, jusqu'à leur défaite à Sétif face aux Almohades; de plus, au témoignage de Tidjânî, le *djund* sicilien comprend aussi des musulmans (21). Cette soumission signale, comme la chute d'Ascalon aux mains des Latins de Jérusalem en 1153, une faiblesse définitive du califat fâtimide, mais il a d'abord et longuement été consentant (22).

Cette conquête est aussi remarquablement fragile: la flotte almohade, réplique de la flotte sicilienne, est opérationnelle en 1156. Le coût de l'occupation est très élevé. La révolte des Sfaxiens contre les Normands et le massacre des Francs et des chrétiens ifrîqiyyens aux premiers jours de 1157, puis celle de Djerba et des Kerkenna, manifestent la permanence d'un sentiment hostile. Le shaykh de Tripoli refuse en particulier en 1159 de maudire les Almohades, déclenchant la crise; c'est un mouvement purement politique, car son ralliement à l'almohadisme est invraisemblable. La révolte de la cité enferme les Normands dans la forteresse et interdit leur charge efficace de cavalerie. Enfin l'hommage du *shaykh* des Banû Matrûh à 'Abd al-Mu'mîn et sa confirmation dans son gouvernorat signalent le triomphe d'un puissant appel à l'unité du Maghreb.

#### *L'occupation a-t-elle des objectifs économiques?*

L'économie de l'espace libyen se caractérise d'abord par la production abondante de sel de Râs al-Makhabaz, mais elle présente peu d'intérêt pour la Sicile, qui n'est pas un gros consommateur et n'en manque pas. Peut-être le commerce de l'huile est-il un pôle plus actif. L'huile vient de l'île de

(21) Sur les conditions de la dominations normande en Ifrîqiyya, M. BRETT, "Muslim Justice under Infidel Rule. The Normans in Ifrîqiyya 517-555 H/ 1123-1160 AD", dans *Le Maghreb et les pays de la Méditerranée: échanges et contacts, actes du V<sup>e</sup> Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb, octobre 1989, Cahiers de Tunisie, XXXIII*, 155-6 (1991), 325-368.

(22) Ce que note J. JOHNS, "Malik Ifrîqiyya, The Norman Kingdom of Africa and the Fatimids", *Libyan Studies*, XVIII (1987), 89-101.

Djerba et de Tunisie centrale, abondamment au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle; un document un peu suspect de 1134 autorise le monastère du S. Salvatore de Messine à envoyer 200 salmes de grain en Ifrîqiyya pour y acheter de l'huile (23). Les produits de l'élevage sont abondants, les cuirs, les peaux, les laines, mais on n'aura de notices qu'au XV<sup>e</sup> siècle de l'artisanat tripolite: la *cultra*, couverture piquée, dite *a porta di Tripuli*. D'autres exportations sont possibles, en transit depuis les profondeurs de l'Afrique, essentiellement les esclaves: la présence des Noirs en Sicile est ancienne, constante; elle fournit des contingents militaires et sans doute aussi des serviteurs urbains.

Le manuel de commerce de Francesco Balducci Pegolotti (24), qui rassemble des informations de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ignore les esclaves, trafic spécialisé et dégradant, et manifeste des relations de Tripoli avec Chypre; la Sicile et la Pouille y exportent du grain; Venise, Chypre et la Pouille importent de Tripoli des marchandises qui se pèsent au cantar, mais non la Sicile. Ce sont donc des marchandises, comme les laines et les cuirs, qu'on produit aussi en Sicile.

Il est certain que Tripoli présente une demande soutenue de grain, mais il n'y a pas encore non plus la volonté et les moyens d'exporter massivement le froment; l'État sicilien n'a pas encore mis sur pied la fiscalité sur l'exportation qu'on appellera la "traite"; en revanche les famines de l'Afrique du nord, aggravées par les guerres civiles, sont un moyen de chantage efficace.

Les programmes normands ne portent probablement pas sur de vastes objectifs économiques, même si la notion de *'imâra*, prospérité, développement, ne leur est pas étrangère; il est plus probable que les conquérants aient envisagé les profits de l'exploitation fiscale et du commerce transsaharien. L'historien Ibn Abî Dînâr, au XVIII<sup>e</sup> siècle, évoque des prêts qu'aurait consentis le trésor sicilien aux marchands de Mahdiyya pour ranimer les trafics et des dons aux pauvres (25). Michael Brett analyse de près les récits de la conquête pour en déduire l'existence d'un double droit, donc d'une double *djizya*, selon le statut des villes, certaines ayant capitulé, comme Sousse, d'autres ayant résisté, Mahdiyya, Sfax et Tripoli. L'or, comme au XV<sup>e</sup> siècle, est un motif, ou un mirage, suffisant. Un contrat commercial génois signalé par David Abulafia montre qu'un certain commerce s'est créé à quelques mois de la chute: un

(23) R. PIRRO, *Sicilia Sacra*, troisième édition revue par A. Mongitore, Palerme 1733, 974.

(24) *La Pratica della mercatura*, éd. Allan Evans, Cambridge (Mass.) 1936, 101, 113, 148, 167, 169, 288.

(25) *BAS*, II, 539 du texte arabe, 295 de la traduction.



marchand y emporte du capital sans que le notaire précise la marchandise à acheter<sup>(26)</sup>.

Signalons enfin la continuité de l'immigration juive de Tripoli vers la Sicile: le principal marchand de Corleone, vers 1410-1420, est Tobia de Tripoli, dont le nom signale l'origine tripolitaine, sans qu'on puisse préciser depuis combien de générations sa famille est venue dans l'île.

### *Cadre politique et religieux*

L'occupation de l'Afrique est la réalisation du vaste projet du premier ministre de Roger II, Syrien melkite, Georges d'Antioche, précédemment administrateur fiscal à Mahdiyya zîride, jusqu'en 1107. Ce programme remonte sans doute déjà à son prédécesseur, comme lui grec de religion, Christodoulos. L'objectif de Georges d'Antioche est de construire un royaume à cheval sur la Méditerranée, reposant sur une hégémonie maritime obtenue grâce à la fiscalisation des obligations militaires, et reconstituant l'Empire fatimide à l'Ouest<sup>(27)</sup>. Un espace de mer sous responsabilité sicilienne est dessiné par le pacte de 1127-1128 avec Savone: de Nubia (Sidi Daoud) à Tripoli, la mer est dans la paix du roi<sup>(28)</sup>. Georges se fonde également sur la reprise des techniques de gouvernement fatimides, garde d'esclaves, haute administration formée et surveillée par des eunuques d'origine musulmane, fiscalité, coexistant avec des institutions latines, c'est-à-dire normandes.

La technique de construction de ce royaume passe par la conquête des cités littorales, l'établissement de garnisons, le repeuplement volontaire attesté pour Tripoli par Ibn Khaldûn<sup>(29)</sup>, la restauration des églises locales comme l'archevêché de Mahdiyya; la condition offerte est celle de *khawal*, sujet fiscal du roi de Sicile. Mais Georges d'Antioche, réaliste, sait mettre en place l'autonomie des cités: à juste titre, Michael Brett a insisté sur le gouvernement indirect. Les anciennes cités-États retrouvent ou conservent la formule de la *riyasa* locale qu'assuraient les Banû Djami' à Gabès, et que continuent d'exercer les Banû Khurâsân à Tunis.

La fragilité de l'Empire sicilien est cependant évidente. La faiblesse navale de l'État insulaire vient du manque d'entraînement de ses marins: à la différence des villes-États d'Italie du nord, la société civile sicilienne ne

(26) D. ABULAFIA, "The Norman Kingdom of Africa and the Norman expeditions to Majorca and the Muslim Mediterranean", dans *Proceedings of the Battle Conference (1984)*, *Anglo-Norman Studies*, VII, Woodbridge 1985, 26-49, 37.

(27) L'essentiel est exposé par J. JOHNS, "Malik Ifriqiya", cit.

(28) G. FILIPPI, "Patto di pace tra Ruggiero II Normanno e la città di Savona", *Archivio storico per le provincie napoletane*, XIV, 1889, 750-757.

(29) BAS, II, 499 du texte arabe, 223 de la traduction.

fait pas corps avec l'armée navale. Il faut lever autoritairement des rameurs qui sont des fils de paysans et non des marins. La multiplicité des ennemis, l'Empire allemand, l'Empire byzantin, le pape, paralyse les réactions face aux insurrections: la crise de 1156 a vu l'invasion de la partie continentale et a mobilisé toutes ses forces. L'incertitude de la politique intérieure explique la lenteur des réactions devant la menace almohade: une crise grave oppose en 1160-1161 deux des piliers de la monarchie, la noblesse française et les eunuques du Palais, esclaves et ministres à la fois.

### *Les effets*

Même si l'on peut accepter l'hypothèse de David Abulafia pour qui les Normands ont tenté de faire revenir en Afrique les musulmans réfugiés en Sicile fuyant la famine, le résultat global a été la continuation de l'immigration maghrébine en Sicile pendant l'épisode du "royaume de Mahdiyya". Elle a été mise en lumière par Annliese Nef<sup>(30)</sup>: ces nouveaux immigrés présentent des noms nouveaux, qui ne sont pas en position de *nasab*, mais suivent immédiatement le *ism*, et indiquent donc une migration récente. On leur a accordé des statuts équivalents à celui d'"hôte"; cette immigration, causée en particulier par la famine, est confirmée par les sources arabes. Dans les *djarâ'id* de Monreale, en 1178 et 1182, en particulier, on voit apparaître entre de très nombreux noms d'origine maghrébines (près d'une centaine), Barbarî, Burzûlî, Barqî, Djarbî, Isfaqsî, Kutâmî, Labdî, Lawâtî, Maghâghî, Qâbisî, Simâtî, Tarâbulusî, Waddânî, Wardîni; quelques-uns sont l'indice clair d'une origine libyenne.

Aux origines de l'échec Jeremy Johns place l'hypothèse d'une déception des Normands devant des rentrées fiscales trop faibles, un commerce anémié, justement selon l'analyse d'Idrîsî. Le "royaume de Mahdiyya" était pour la Sicile une charge plus qu'un honneur, selon le ministre Maion de Bari, qui remplace Georges d'Antioche, — *plus oneri quam honori*.

Un problème non envisagé est celui des destructions causées par l'armée des Ghuzz envoyée par Saladin et qui a collaboré avec la grande opération militaires des Banû Ghaniyya depuis leur débarquement à Bougie en 1183; peut-être à cette occasion y a-t-il eu une tentative sicilienne d'intervenir; c'est ce que suggère Ibn 'Idhârî dans le *Bayân*<sup>(31)</sup>.

(30) Dans son doctorat soutenu le décembre 2001 à l'Université de Paris X-Nanterre.

(31) Ibn 'IDHARI, *Al-Bayân al-Mughrib*, BAS, II, 1-40 et 353-375, 40 (notice d'un débarquement chrétien en 1177-1178 à Mahdiyya).



### 3. L'héritage normand

#### *Des relations commerciales mineures, mais constantes*

Bien éclairées au XV<sup>e</sup> siècle par la documentation notariale, les relations marchandes s'articulent sur le binôme grains/esclaves et concernent essentiellement les Monts de Barca, c'est-à-dire le littoral oriental des Syrtes, débouché de la traite transsaharienne. L'économie de l'Afrique septentrionale, Ifrîqiyya et Libye, a fréquemment besoin de fourniture de blé en mauvaises années, mais aussi en raison de chertés liées aux conflits politiques internes. La Sicile fournit ce grain, ce qui entretient un va-et-vient régulier, mais discret, de navires; nos informations dépendent en effet de la survie de fragiles cahiers de notaires. En 1294, un navire sicilien revenant de Tripoli est ainsi arraisonné<sup>(32)</sup>; en 1298-1299, quatre nefes catalanes emportent plus de 6800 salmes de froment (18 700 hectolitres, plus de 1400 tonnes) vers Tunis ou vers une destination à choisir entre Tunis et Tripoli: le tension est sans doute alors forte et les grandes compagnies florentines, Bardi et Peruzzi, nolisent deux de ces nefes. En 1307-1309, sur deux années, seize navires enlèvent 7700 salmes, plus de 20 000 hectolitres, pour des destinations africaines prioritaires, Tunis, Bougie, Gabès, Tripoli, mais la tension est moindre et d'autres destinations sont envisagées pour ces cargaisons selon les prix qu'on en offrira, Pise, Gênes, Chypre ou l'Arménie. La part du commerce ifrîqiyyen dans l'exportation sicilienne est alors inférieure à 10% (8,4 exactement), mais la nécessité est alors grande, tant à Tunis qu'à Bougie et à Tripoli. Un ligne catalan porte alors de l'huile, du froment et des fèves au "Vieux Tripoli"<sup>(33)</sup>.

D'ailleurs, en 1309, le royaume de Sicile proclame l'embargo sur le grain à destination de Tripoli, pression politique évidente, peut-être liée au conflit sur Djerba: plusieurs marchands et patrons de navires, en particulier des Majorquins, s'engagent à ne pas prendre le chemin de Tripoli<sup>(34)</sup>. Les informations se raréfient ensuite: en 1341, on signale une cargaison de froment, de Sciacca à Tripoli<sup>(35)</sup>. En 1351, des Génois de Palerme y livrent de l'huile, 300 cafis vendus au "Seigneur de Tripoli" par Oberto Piccamiglio et Dagnano Pinello<sup>(36)</sup>: c'est l'époque de la dynastie locale des Ben Makki,

(32) Ch. DE LA RONCIÈRE, "Un inventaire de bord en 1294 et les origines de la navigation hauturière", *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 58, 1897, 394-409.

(33) À. CAPMANY Y DE MONTPALAU, *Memorias Históricas sobre la Marina, Comercio y Artes de la antigua ciudad de Barcelona*, Madrid 1779-1792, III, 35.

(34) ASP Biblioteca Manoscritti, Not. B. Citella 127b.

(35) ASP ND R. de Rusticis 81, f. 230; 24 mai 1341; 50 salmes sur la coque *Santa Barbara* du Majorquin Bonamenta Galiotto

(36) ASP ND St. Amato Spezzone 20N.

qui tiennent Tripoli, Gabès et Djerba. Les doubles d'or circulent alors abondamment à Palerme. L'affaiblissement de tout le Maghreb et sa division permet bientôt à l'expédition génoise de 1355 de prendre et de saccager la cité de Tripoli. Les trafics s'arrêtent et ne reprennent, selon notre documentation, qu'en 1371-1372: la Sicile redevient exportatrice de blé, de vin, de draps, de fruits, vers l'Ifrîqiyya. Des nefes génoises exportent du froment vers Tunis et Tripoli. En 1381, une nef sicilienne emporte du froment, 250 salmes (690 hectolitres), embarqué à Pozzallo, *caricatore* de Ragusa, dans le sud-est de l'île, et 8 tonnes de fromage à Tripoli<sup>(37)</sup>.

Une série de catastrophes climatiques font de nouveau de l'Afrique un client important, inespéré, du blé sicilien et, pour la première fois, l'or africain devient l'objet explicite de l'échange: en 1433 la famine sévit en Cyrénaïque et un nombre élevé de cargaisons se dirigent vers Tripoli et les Monts de Barca entre 1433 et 1435. Le roi envoie la nef de Giacomo de Viterbo avec l'un des ses hommes de confiance, Bernat Fonollet, pour échanger 800 salmes de grain contre des esclaves<sup>(38)</sup>. L'épicentre de la crise touche ensuite la Tunisie méridionale: de 1436 à 1438, plus de 25 navires privés et douze navires affrétés par le roi apportent du grain à l'arc ifrîqiyyen, de Monastir à Djerba et à Tripoli, et aussi à Tunis. Ce ne sont pas de gros chargements, mais ils rapportent une énorme quantité d'or, près de cent kilogrammes, en doubles et en demi-doubles, pour plus de 30 000 florins, dont on frappe de faux ducats vénitiens parfaitement imités<sup>(39)</sup>. Le roi a tenté une opération à grande échelle, offrant en octobre 1437 aux Catalans Pere et Jacme de Cardona de porter tout le grain possible à Sfax, Tripoli et Djerba contre le huitième du profit. L'aire touchée par les barques siciliennes s'étend alors jusqu'à Misrata. Ce commerce ne va pas sans incidents, car il se mêle aux actions de course et aux repréailles: le qâ'id de Tripoli ne paye pas cash le blé qu'il reçoit<sup>(40)</sup>; une barque chargée de grain par un marchand de Syracuse, En Miquel Torres, est arraisonnée par le *visalcayt* de Portu Magre (Ugra): le facteur est tué, l'équipage conduit à Tripoli et soumis à rachat<sup>(41)</sup>; cinq barques de Trapani sont jetées par la tempête sur la plage de Silecta et les marins sont menés en prison au château de Tripoli; maltraités, certains se sont fait renégats<sup>(42)</sup>.

Cette crise est l'occasion de révéler l'existence d'un milieu marchand

(37) ASP ND B. Bononia 130; 28 novembre 1381.

(38) ACA Canc. 2889, f. 151.

(39) ASP Lettere viceregie 8, f. 255v; 28 juin 1438.

(40) Deux ans après, il doit toujours 780 doubles au juge sicilien Adam de Asmundo qui avait envoyé son blé sur une nef catalane en 1435-1436; ACA Canc. 2831, f. 70; 16 janvier 1438.

(41) ACA Canc. 2838, f. 17; 28 mars 1441.

(42) ACA Canc. 2841, f. 64 v; 7 mai 1443.



ifrîqiyyen qui fréquente les ports siciliens et catalans: en 1440, le roi accorde un sauf-conduit général aux marchands sarrasins de Libye, de Berbérie, de Syrie, de Tunisie et de Grenade pour venir au royaume de Valence<sup>(43)</sup>; un Tripolitain, al-Hâdjdj 'Uthmân al-Andalusi, vient ainsi acheter du blé à Trapani en 1442 et nolisé une nef pour le porter<sup>(44)</sup>; parmi les affréteurs maghrébins on compte deux entrepreneurs musulmans et deux juifs. Des barques ifrîqiyyennes fréquentent également les ports siciliens: deux sont ainsi victimes d'un corsaire catalan dans le port de Marsala en 1445. Et parmi les affréteurs siciliens des navires qui ont porté le précieux froment, on dénombre une cinquantaine de marchands catalans, onze Toscans et autres Italiens et dix-sept Siciliens, dont neuf juifs. Le rôle des juifs siciliens est donc essentiel: ils ont maintenu un commerce discret. Une notice fugitive le confirme: en 1437, Josep Actuni, juif de Palerme, est capturé à Djerba par les Génois<sup>(45)</sup>.

La famine reprend avant 1445, à une date inconnue, quand le chevalier maltais Antoni Dezguanechs envoie une nef de froment à Tripoli; elle est retenue par le qâ'id Futuynu et il y perd 158 onces, c'est-à-dire environ 790 florins. Le gouvernement de Sicile sait jouer de ce besoin de grain pour négocier dans les conditions les meilleures: à une date inconnue, vers 1441, il proclame l'embargo sur les exportations de blé vers Tripoli et un Vénitien, Dionisio Antonio, est mis à l'amende à hauteur de cent florins pour y avoir contrevenu<sup>(46)</sup>. En 1452, la cherté du pain est si grave que des Arabes des Monts de Barca émigrent en Sicile et se donnent comme esclaves; c'est au moins ce que soutiennent ceux qui leur ont donné passage, tandis que les prétendus esclaves protestent de leur liberté. Le trafic des esclaves est multiplié: en 1457, une caravelle de grain porte ainsi 350 salmes à Cantara, gouvernée par Muhammad ibn Moquil, pour les troquer contre des "têtes"; les marchands, des Catalans de Syracuse espéraient en obtenir 60 esclaves, "vu la grande pénurie de victuailles chez les Arabes", mais la nef est saisie<sup>(47)</sup>.

Le commerce de contrebande court entre les lignes de la documentation. Il ne laisse évidemment guère de traces officielles: en 1377, cependant, les notaires ragusains enregistrent qu'un marchand se faisait livrer à Tripoli du bois, embarqué à Senj en Dalmatie; le patron du navire ayant déchargé la cargaison à Malte, le marchand est arrêté pour avoir manqué à sa parole et la cour de Raguse oblige le patron à emporter un nouveau chargement

(43) ACA Canc. 2716, f. 69v.

(44) AST Not. Milo 164; 5 avril.

(45) ACA Canc. 2829, f. 98v.

(46) ASP Tribunale del R. Patrimonio 90, f. 128.

(47) ACA Canc. 2887, f. 27v.

de ce produit pourtant interdit d'exportation dans les pays musulmans<sup>(48)</sup>.

Le commerce des esclaves noirs s'est révélé dans la documentation sicilienne à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle: on compte certes de nombreux esclaves nord-africains (130 notices de 1280 à 1313), mais aussi une part non négligeable de Noirs (32, dont deux femmes *Agemi*, c'est-à-dire *A'djâm*, et deux esclaves dits des Monts de Barca), déjà islamisés, et cependant vendus. Ce commerce continue pendant tout le XIV<sup>e</sup> siècle, surclassé cependant par l'importation d'esclaves grecs, puis de Tartares en provenance des pays turcs de Méditerranée orientale et de Mer noire. Mais il se développe très rapidement au XV<sup>e</sup>. Il se concentre sur deux côtes, celle du golfe de Tyn, ou golfe des Arabes, réputé cependant dangereux. Les tribus n'y reconnaissent pas d'autorité et les consuls des marchands catalans de Syracuse imposent que les navires aillent désormais de conserve de la Bayda jusqu'à Bernik (Benghâzi). Là-bas les marchands ne pourront aller acheter des esclaves sans l'autorisation du capitaine de la flottille, Ferran López, patron du baleinier du *Montero major* du roi d'Aragon<sup>(49)</sup>. L'inventaire d'un de ces navires, le baleinier de Giovanni d'Amantea, capturé par des galères royales, montre qu'on est entre commerce, contrebande et piraterie: dix-huit esclaves, dix salmes de froment, quarante cantars de biscuit, trois tonneaux de vin côté échange, six cuirasses, quatre bombardes, six espingardes pour le combat, seize faisceaux de lances et de dards et deux caisses de flèches, qui sont bien trop pour un simple conflit naval<sup>(50)</sup>.

D'autres commerces d'exportation sont également probables: en 1299, outre les navires qui portent du froment, une nef catalane part pour Tripoli en emportant de l'argent monnayé, la valeur de 220 doubles; c'est donc qu'il y avait des marchandises à acheter. En 1382, Milos Gugnevich de Raguse échange à Tripoli du coton maltais contre de l'huile, quatre jarres, des esturgeons (*storiones*) et des figues<sup>(51)</sup>. En 1422, c'est du poivre qu'une nef apporte de Tripoli à Trapani, peut-être apporté d'outre-Sahara. Et en 1456, la nef génoise de Vinciguerra de Vivaldis embarque à Tripoli des laines et des cuirs qui seront enlevés près de Malte par les galères de la Croisade<sup>(52)</sup>. Il y a enfin la possibilité de ramener de l'or en monnaie: elle est envisagée aux Monts de Barca en 1451, on échange le précieux blé contre des *testi o monita*; et elle est pleinement réalisée en 1436-1438.

(48) B. KREKIĆ, *Dubrovnik et le Levant au Moyen Âge*, Paris-La Haye 1961, 217.

(49) ACA Canc. 2873, f. 26-28v; 30 avril 1452.

(50) ACA Canc. 2875, f. 18v; 21 juillet 1454.

(51) B. KREKIĆ, *op. cit.*, 223.

(52) J. HEERS, "Le Royaume de Grenade et la politique marchande de Gênes en Occident", *Le Moyen Âge*, 63, 1957, 87-121, 100.



*Des relations politiques discrètes dominées par une course réciproque*

En 1241, à Malte, l'enquête de Giliberto Abbate révèle la présence sur les domaines de la Cour impériale de 80 captifs djerbiens, et de 12 autres esclaves. Ils assurent l'essentiel du travail sur les 55 charruées, flanqués de 55 bouviers et encadrés par quatre *curatuli*<sup>(53)</sup>. Ce sont sans doute les grandes expéditions de Frédéric II qui ont ramené ces captifs. La Sicile devient ensuite, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le relais de la course ibérique vers le Levant et vers la mer libyenne: en 1288 Roger de Lauria, amiral italien au service des Aragonais, n'enlève pas moins de 1254 habitants des Kerkenna, et d'autres des îles de Pantelleria et de Djerba pour une valeur vénale de plus de 12 000 florins. De 1298 à 1323 les notaires de Palerme enregistrent une dizaine de ventes de captifs "sarrasins", dont un habitant de Durra (près de Marsa Sûsa), par des corsaires, catalans, mais aussi génois, ischiotes et siciliens, en particulier par des chevaliers siciliens installés à Djerba; la course profite, vers 1360, de l'anarchie politique dans l'île, avec l'apparition de seigneuries corsaires, à Malte, à Mazara et dans les environs de Syracuse. Leur piraterie frappe principalement les Génois et les Vénitiens, mais il est probable que le commerce et la population de l'espace libyen en ont fait aussi les frais. Un coup de main exceptionnel, l'expédition de l'infant Pierre contre les Kerkenna en 1424, permet de capturer d'un coup quelque 3450 sarrasins, dont une faible partie seulement a été rachetée. C'est l'époque de l'apogée de la course ibérique, une trentaine de capitaines catalans, mais aussi des Sévillans, des Galiciens, des Basques, et même un musulman de l'île de Pantelleria, Maymûn, qui mène sa galiote contre les Monts de Barca, capturant irrégulièrement deux Arabes<sup>(54)</sup>. L'installation à Malte de capitaines des galères d'Alphonse le Magnanime (Gonsalvo de Monroy, puis Guttierre de Nava et Pedro del Bosco, les Dezganechs) et à Pantelleria de la famille des Belvis, eux aussi possesseurs d'une galère et d'un brigantin, montre que la piraterie finance la guerre navale. Elle débouche aussi sur la guerre: en 1444 Alphonse le Magnanime autorise Galceran de Tous à prendre les biens des "Arabes" (c'est-à-dire les habitants du Golfe des Arabes) et à les vendre en Sicile en représailles de dommages qu'il a subis<sup>(55)</sup>; il n'arme une caravelle contre eux que treize après, en s'appuyant sur la lettre originale qu'il fait transcrire devant notaire<sup>(56)</sup>. Plusieurs notices montrent la continuité de cette "petite guerre": Filippo Peralta, des comtes de Caltabellotta, arme en 1412 à

(53) E. WINKELMANN, *Acta Imperii inedita sæculi XIII*, I, Innsbruck 1880, 713.

(54) ASP Canc. 47, f. 109v; 11 janvier 1410; la reine Blanche les fait libérer.

(55) ACA Canc. 2847, f. 27; 20 février 1444.

(56) ASP ND A. Aprea 813; 3 juin 1547.

Sciacca une galiote "contre les Maures ou Libyens" (57); en 1423, Pietro Corso de Trapani, qui va aux Monts de Barca, prend un *carabo* arabe et il est à son tour fait prisonnier par d'autres Arabes (58). En 1457, enfin, la caravelle de Gonsalvo de Nava, qui portait du froment et de l'orge pour commercer (*mercantiliter*), se heurte dans la mer de Libye à une nef génoise (59).

Les captifs sont donc nombreux des deux côtés et nous en percevons la présence en Sicile. Je donne une liste rapide de ceux qui sont vendus devant notaire: Galfa Bensalem de Tripoli, à Corleone en 1411 (60), Nicola, de Djerba, probablement converti, à Palerme (61), Abdela de Tripoli à Palerme en 1436 (62), et en 1441 Habitalla de Tripoli, également à Palerme (63). En 1440, l'ambassadeur hafside Muhammad ibn Sarbada rachète à Palerme huit prisonniers: trois sont de Djerba, deux de Sousse, deux de Tripoli (64). L'année suivante, à Trapani, al-Hâdjij 'Uthmân al-Andalusî libère six captifs, l'un de Bone, l'autre de Mahdiyya et trois Tripolitains pour 253 doubles *fersi* (65). Certains de ces captifs s'entendent avec leur maître pour organiser une "taille" (*tagla*): ils paieront tous les mois une petite somme sur le salaire de leur travail, généralement 12 tari, pendant environ cinq ans. Ainsi Abdalla Benoanger de Tripoli (66), Amor Benabdelkri de Tripoli également (67), Abdella Bunrusa, tripolitain, libéré par le juif Benedetto Chazeni (68), Machamet Gerbi, libéré par Josep Abudaram et par le même Benedetto Chazeni, tous deux juifs palermitains (69), Ali fils d'Abdalla de Tripoli, esclave du rabbin Levi de Xentob (70). Les captifs seront ainsi libérés

(57) ASP Canc. 49, f. 196v; 5 avril 1414; *contra Mauros sive Libicos*; il se plaint qu'elle ait été intégrée à la flotte royale, lui faisant perdre le profit des opérations de piraterie.

(58) C. Trasselli, *Sicilia, Levante e Tunisi*, Trapani 1951, 59.

(59) ASP Lettere viceregie 63, f. 212v.

(60) ASP ND 5 G. Pittacolis 32; 31 mars 1411.

(61) ASP ND G. Traversa 771; 12 avril 1426.

(62) ASP ND G. Mazzapiede 840; 22 octobre 1436.

(63) ASP ND N. Aprea 827; 13 novembre 1441.

(64) ASP ND G. Comito 847; 5 octobre 1440: Bucher Gerbini, Mussutu Jirbi, Abdarrahmen Jirbi, Machamet Susi Xtassi, Bracham Susi, Machamet et Cassar Trabisi; le dernier s'appelle Machamet Tasi. C'est le marchand Octoman ('Uthmân) de Rorgoli, de Tripoli, qui a avancé la somme, 67 onces.

(65) AST Not. Miciletto 183, f. 126v; 6 mars 1441; Ali de Bona, Machamectus Medin de Africa, et Brachamon gerbi *tripolinu*, Machamectus de Bonomor de Tripoli et Selem *fil. Machamecti de Tripoli*; un dernier s'appelle Chasen Bensalem *Andalusu*.

(66) ASP ND G. Mazzapiede 840; 22 octobre 1436; il payera 20 onces en quatre ans.

(67) *Ibid.*; 14 novembre 1436.

(68) ASP ND G. Mazzapiede 840; 5 novembre 1436. Le traducteur (*turgimannus*) est Sayt Boguilman de Djerba.

(69) ASP ND G. Comito 847; 9 avril 1437.

(70) ASP Not. inconnu Spezzone 365; 21 mars 1442; il jure sur *Alla* et le rabbin sur la Torah.



conditionnellement tandis que des compagnons d'esclavage déjà affranchis ou eux aussi en contrat avec leur maître s'engagent à payer à leur place en cas de maladie. Ainsi Aberrachaman ('Abd al-Rahmân), esclave de Filippo Agliata, est soutenu en 1446 par Galifa de Tripoli, affranchi, et par Machamet de Djerba et Salem de Djerba, tous deux engagés dans une procédure de "taille" avec leurs maîtres<sup>(71)</sup>; en 1456 Ali *Syrazanus* de Djerba, est appuyé par trois amis djerbiens, tous trois encore esclaves, Chasen, Salima et Ali<sup>(72)</sup>; devant le même notaire ce sont aussi trois Djerbiens qui se portent garants d'Abdella, esclave du marchand catalan Joan Servent, pour sa libération<sup>(73)</sup>.

La contre-course africaine ne se manifeste avec efficacité qu'après 1339: c'est la date de la première indication d'un rachat de captif sicilien; quelques années après, le péril devient omniprésent et le clergé et le pouvoir décident la fiscalisation des donations encore insuffisantes pour permettre la libération des captifs trop pauvres pour se racheter. On établit un prélèvement de 10% sur les restitutions de biens incertains (*male ablata incerta*) décidées par testament. On parvient vers 1350 à un point d'équilibre: l'esclavage des sarrasins en Sicile est compensé par celui des Siciliens en Afrique. La course hafside atteint son apogée dans les années 1440, menée par des franc-tireurs, dont un certain Fityani, et elle frappe d'abord l'homme: embusquée dans les calanques siciliennes, elle enlève des agriculteurs, des voyageurs, de simples promeneurs. L'inégalité du nombre des captifs s'inverse: en 1445, ils sont 260 qui sont ramenés de Tunis à Palerme par le *qâ'id* chrétien Biagio Cibo, contre 40 ou 55 Sarrasins libérés en Sicile. La participation de Tripoli à la course n'est pas indifférente: en 1448, une information parvient à la cour d'Alphonse, qui annonce l'armement là de quatorze fustes, sur un total de quarante. Un trafic incessant de contrebande est déjà à l'œuvre qui fournit les corsaires en bois, armes et équipement naval: en 1397, les autorités de Syracuse font confisquer les biens de trois Catalans qui ont porté en Afrique des lances, des rames et du fer<sup>(74)</sup>. De Syracuse, la destination ne peut être que la Libye. Plus tard, les autorités de Messine saisissent en 1449 un navire de Castellammare di Stabia destiné à Tripoli, chargé de soufre, de planches et autres marchandises illégales; on le lui restitue, sans doute contre une

(71) ASP ND A. Aprea 801; 12 avril 1446.

(72) ASP ND N. Aprea 834; 5 mars 1456.

(73) ASP ND N. Aprea 834; 20 février 1456; ce sont Machamectus, Usiliman, Asen, déjà libérés.

(74) ASP Lettere regie I, f. 84v; 10 juin 1397; le marchand Arnau Peregri compose avec la Cour pour son crime et paye 300 florins.

amende<sup>(75)</sup>. L'interdiction est évidemment à géométrie variable: Alphonse le Magnanime autorise en 1442 En Pere Joan, marchand catalan de Palerme, à exporter mille planches à Tripoli<sup>(76)</sup>.

Mais le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles sont aussi marqués par des tentatives d'établir en Libye un réseau de clientèles: en 1320, Frédéric III de Sicile renvoie le prince hafside qui avait été roi de Tunis avec une escorte de six galères et le remet aux "Arabes", sans doute ses partisans; ce prince se dirige d'abord vers Alexandrie, puis marche vers Tunis<sup>(77)</sup>. L'émir des Monts de Barca, Chacen Abucarim, est invité en Sicile en 1433; il y rachète des captifs, importe dans l'île des esclaves, quatorze têtes, achète un cheval et emporte un peu de froment, 100 salmes, de Syracuse ou d'un autre port, sans payer de traite et le roi avertit sévèrement les gens de Syracusains: les Monts de Barca doivent être à l'abri de la course pour que le commerce y règne sans partage<sup>(78)</sup>. Des Djerbiens voyagent également en Sicile: en 1437, Sagicta Guililman doit à Gregorio de Majorque quinze tari pour le passage de Tripoli à Palerme sur son navire; Gregorio le conduira jusqu'à Trapani, sans doute sur la voie du retour<sup>(79)</sup>.

Un ambassadeur de Tripoli, al-Hadjdj 'Uthmân al-Andalusî, citoyen de Zanzur, vient négocier, on l'a vu, en 1441; sa venue est en rapport avec celle de l'ambassadeur hafside le *qâ'id* Sidi al-Hadjdj Muhammad ibn *Sarbada* ou *Ysarbadar*, sans doute dans le cadre d'un règlement global des affaires de course. À ces occasions, le strict embargo officiel sur les matériaux stratégiques s'allège quelque peu: on laisse partir en 1442 mille planches pour Tripoli<sup>(80)</sup>.

Enfin, sous Alphonse le Magnanime, maintenant à la tête du vaste ensemble des possessions aragonaises (Aragon, Catalogne, Valence, Baléares, Sardaigne, Sicile, Naples), la Cour royale élabore un projet vaste d'établissement de présides: simultanément, le roi, lié à l'ordre de l'Hôpital installé à Rhodes, implante une garnison à Castellarizo sur le littoral de la Turquie et autorise Blas de Reixach à construire un château sur le site de Bernik<sup>(81)</sup> (Benghâzi). Il s'agit de lui assurer le monopole de la traite des Noirs aux Monts de Barca, du port de Tobrouk jusqu'à Tripoli: les

(75) ACA Canc. 2863, f. 39; 29 mai 1449.

(76) ACA Canc. 2822, f. 6v; 17 août 1442.

(77) ACA Cartes reiales Jaume II 9842; lettre du 15 janvier de Guglielmo Raimondo Moncada, comte d'Augusta, au roi Jacques, qui réclamait le prétendant.

(78) ACA Canc. 2823, f. 47; 26 décembre 1433; le roi l'autorise à emmener une esclave, Fatima et ses deux fils.

(79) ASP ND G. Comito 845; 21 janvier 1437.

(80) ACA Canc. 2822, f. 6v; 17 août.

(81) ACA Can. : 2897, f. 77v; 2 août 1453; ledit Reixach était au demeurant un corsaire.



acheteurs d'esclaves ne devront plus fréquenter les anses et les plages de Cyrénaïque, mais se rendre seulement à Benghâzi et en convoi. Plus solennellement, mais fictivement, Reixach est fait aussi "gouverneur de l'Afrique", de la Tour de l'Arabe à Gibraltar.

*Le retour manqué à Tripoli, comme à Djerba*

La Sicile a toujours considéré Djerba comme un des fleurons de sa couronne. Elle assume pleinement l'héritage normand et sans doute aussi en amont le souvenir de la thalassocratie kalbite. Une réflexion politique sur les mers étroites sous-tend sans doute cette revendication permanente. Les tentatives de reprendre pied dans l'île sont donc multiples: l'empereur Frédéric II tente une expédition en 1223. L'amiral Roger de Lauria réussit une occupation en 1284, qui se maintient jusqu'en 1337-1338, revivification de la politique normande. Il construit un château, maintient des relations équilibrées avec les fractions berbères et restaure les relations économiques de l'île avec la Sicile, manifestées en particulier par l'intégration de quelque marchand local — en l'espèce le juif djerbien Bulfarach Jodon en 1348 encore — au réseau de vente des draps qui a Palerme pour tête<sup>(82)</sup>.

En 1360, Giovanni Chiaramonte, comte de Caccamo et l'un des maîtres du royaume sicilien partagé entre les aires d'influence des grands nobles, se fait investir de la capitainerie de Djerba et des Kerkenna, mais c'est une possession *in partibus*<sup>(83)</sup>. Les Chiaramonte, maîtres de Palerme, manifestent de la constance dans cette ambition de réaliser les prétentions siciliennes. Une nouvelle tentative obtient un plein succès en 1388: Manfred Chiaramonte réalise la conquête grâce à l'alliance génoise; les Génois lui fournissent des galères; il construit là un État autonome, directement sous suzeraineté pontificale et devient donc, hors de l'île de Sicile, un souverain indépendant. De nouvelles tractations sont entreprises par les souverains catalans après la reconquête de la Sicile en 1392: l'année suivante Martin de Montblanch, père et tuteur du jeune roi, envoie Uc de Santa Pau et Guillem Talamanca accompagnés de Joan Rotlan, fonctionnaire de la Trésorerie; l'île est alors révoltée contre Abû'l-'Abbâs, et il espère son ralliement; ils sont chargés de promettre aux insulaires le respect des privilèges et franchises qui avaient donc été concédés sous Roger de Lauria et sous Frédéric III<sup>(84)</sup>. Il tente par la même occasion

(82) Il est débiteur pour une petite somme du marchand drapier palermitain Simone Denti; ASP ND R. de Rusticis 81; 27 mars 1348.

(83) ASP Canc. 8, f. 59; 30 juillet.

(84) ASP Canc. 18, f. 28; 22 avril.

d'obtenir la cession par les Hafside de Tripoli, elle aussi révoltée<sup>(85)</sup>. L'échec est patent. Une ultime tentative de conquête d'Alphonse le Magnanime, en 1432, enfin, et un nouvel échec marquent la fin des prétentions siciliennes.

### Conclusion

Les ambitions siciliennes n'ont pas la brutalité et la fugacité des raids génois. Les autorités de Palerme ont pris une claire mesure de la géographie des mers étroites: la mer est pour elles le moyen d'unir les rives sud et nord de la Méditerranée. Elles suivent le modèle de l'Empire byzantin et de la tentative thalassocratique des Banû Ghâniyya en 1183. Elle entendent fonder politiquement un archipel de villes africaines, sans cependant pouvoir lui donner une base économique et commerciale stable et solide comme l'est alors l'Empire vénitien.

C'est à travers l'œcuménisme religieux, le revitalisation des marchés et des trafics et le souci d'une justice égale pour tous que les princes siciliens entendent faire accepter leur domination sur l'espace ifrîqiyyen et libyen. Des collaborations durables ont sans doute été établies à plusieurs reprises avec les tribus comme avec les élites urbaines, sur la base cependant d'un scénario qui laissait nécessairement de l'amertume. La violence initiale de la conquête ne pouvait être oubliée, ni les méthodes classiques de surveillance et de gouvernement, la prise d'otages, l'appel à une immigration étrangère. Elles devaient conduire au divorce et à l'échec.

Dans les temps intermédiaires, une collaboration économique incertaine, coupée par les expéditions réciproques de course, suscitait une bonne connaissance du pays côtier et permettait sans doute au pouvoir sicilien de se constituer quelques clientèles dans les tribus et de se donner quelque illusion sur une reconquête éventuelle. La tranquillité qui marque la fin du XV<sup>e</sup> siècle signale l'épuisement des ambitions et l'entrée dans une période de collaboration pacifique, que viendra rompre l'ascension des nouveaux Empires: Charles-Quint et Soleiman le Magnifique feront de nouveau de l'espace maritime qui sépare et unit Libye et Sicile un échiquier du grand conflit militaire méditerranéen.

HENRI BRESCE

(85) R. BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Hafside des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1940, I, 206.